

dodis.ch/65745

Extrait

*Rapport de fin de mission du Chef de la délégation suisse de la NNSC,
le Consul général Sandoz¹*

LA DÉLÉGATION SUISSE DANS LA COMMISSION DES NATIONS NEUTRES
POUR LA SURVEILLANCE DE L'ARMISTICE EN CORÉE
DU 14 SEPTEMBRE 1990 AU 6 OCTOBRE 1994

Panmunjom, 30 septembre 1994

[...] ²

5.2.2 *Avenir de la NNSC*

On l'a lu, l'UNC-MAC tient à la présence de la NNSC, alors que les Nord-Coréens réclament périodiquement son départ. Le 4 août 1994, ils ont encore protesté contre l'arrivée de deux officiers polonais venus remplacer deux camarades arrivés au terme de leur séjour à Panmunjom. C'est l'inverse de la situation qui prévalait en 1956–58 lorsque Sud-Coréens et Américains souhaitaient notre retrait et que la partie Nord de la MAC voulait nous retenir.³ Aujourd'hui comme à l'époque, les Neutres ont décidé de rester, mais il faut bien dire que les circonstances ne sont plus les mêmes. Dans les années '50, la fin de la mission militaire de la NNSC avait coïncidé avec la naissance d'une mission non-écrite de contacts entre les bel-ligérants, alors que, présentement, les contacts existent entre eux, même s'ils sont interrompus périodiquement (chapitre 3).⁴

Depuis mon arrivée à Panmunjom, j'ai pu observer la progression de deux courbes, l'une ascendante, l'autre descendante. La première concerne les contacts que les Nord-Coréens ont développés avec les Sud-Coréens d'abord, puis avec les Japonais, les Américains et l'AIEA. Bien que l'on puisse constater des hauts et des bas, voire de nombreuses interruptions dans ces dialogues, il ne fait pas de doute qu'une dynamique est lancée. Ceci est très positif. L'autre courbe, descendante, est relative à l'activité diplomatique de la NNSC, Commission que l'ancien Premier

¹ CH-BAR#E2010A#2005/342#7679* (B.73.0.1(37)). Ce rapport final est rédigé et signé par le Chef de la délégation suisse de la NNSC, le Consul général Bernard Sandoz, et envoyé avec un total de 18 annexes à un très large éventail de fonctionnaire du DFAE, aux Missions suisses auprès de l'ONU à Vienne et New York, aux Ambassades de Suisse à Beijing, Moscou, Prague, Séoul, Stockholm, Tokyo, Varsovie et Washington, mais aussi au Chef du DMF, le Conseiller fédéral Kaspar Villiger, à l'Office fédéral des adjudants et au Groupe renseignements et sécurité du DMF, au Service des pays asiatiques de l'Office fédéral des affaires économiques extérieures (OFAEE) du DFEP et au prochain Chef de la délégation suisse de la NNSC, le Conseiller d'ambassade Peter Sutter. Cf. la lettre d'accompagnement du 6 octobre 1994, facsimilé dodis.ch/65745.

² Pour la version complète du document et la table des matières du rapport et des annexes, cf. le facsimilé dodis.ch/65745.

³ Cf. QdD 21, doc. 32, dodis.ch/66140, et doc. 33, dodis.ch/66004.

⁴ Pour la version complète du document, cf. le facsimilé dodis.ch/65745.



Ministre Chou En-lai [avait] qualifiée de «seul îlot de contact dans un océan de non-contact». Cette activité est inversement proportionnelle au nombre des entretiens nord-coréens sus-mentionnés. Dès lors, on peut se demander si la NNSC n'est pas devenue «un îlot de non-contact au milieu d'un océan de contacts».

En effet, alors qu'il m'avait encore été possible en 1991 et 1992 de servir d'intermédiaire entre l'Ambassadeur américains D. Gregg et M. Song Ho-jong du MAE de Pyongyang au début du dossier des «remanes», ainsi qu'entre le MG CHOE Ui-ung, SM du Nord, et le MG HWANG, SM du Sud, dans l'espoir d'organiser entre eux une rencontre secrète (elle n'eut jamais lieu, chaque côté augmentant le nombre des conditions à cette entrevue), que reste-t-il aujourd'hui à la NNSC si ce n'est que de tenter de justifier sa survie quasiment artificielle par le slogan: «Ce n'est pas tant l'activité de la Commission qui compte, mais sa présence»? Pourrait-on à l'avenir lui confier de nouveaux «bons offices»? De son voyage à Pyongyang, l'ex-président Carter a rapporté la nouvelle que KIM Il-sung était disposé à autoriser l'entrée en RPDC d'observateurs chargés de contrôler la recherche des dépouilles des soldats de l'UNC tombés en 1950–53. Certains officiers de liaison de l'UNC envisagent de suggérer à la KPA de confier cette tâche à la NNSC ou à l'une de ses délégations. KIM Il-sung aurait aussi proposé de redéployer loin de la DMZ les troupes des deux camps, respectivement de diminuer leurs effectifs. Certains observateurs pensent que le contrôle de ces mouvements et de ces réductions pourrait être confié à une commission neutre. Une telle mission correspondrait à celle stipulée dans l'AA pour la NNSC. Mais, entre-temps, KIM Il-sung est mort et rien ne laisse supposer que la KPA sera encline à relancer la NNSC dont elle souhaite la disparition. Le MG LI Chan-bok, chef de la nouvelle «Mission de la Korean People's Army in Panmunjom» qui, selon l'Aide-Mémoire du 28.4.94⁵ déjà mentionné, remplace définitivement la KPA-MAC, m'a précisé au cours du déjeuner d'adieu qu'il donnait le 13 juin 1994 pour marquer le terme de son ancienne mission qu'il n'y aura pas de place pour les neutres dans la «nouvelle maison» (cette expression désigne le nouvel organisme militaire que les Nord-Coréens tentent d'instituer entre eux et les seuls Américains, à l'exclusion de tous les autres représentants de l'UNC).⁶

Compte tenu du départ des Chinois des CPV (décision qui porte un coup sérieux à tout l'édifice de l'AA)⁷ il faut donc convenir qu'à moins d'une nouvelle mission, bien hypothétique, la NNSC, otage des circonstances, devra vivoter, de gré ou de force, jusqu'à ce que l'UNC décide qu'elle n'en a plus besoin.

Ce tableau réaliste, mais que le lecteur ne manquera pas de trouver quelque peu pessimiste, ne serait pas complet si l'on n'y ajoutait pas une touche positive.

Comme chaque année aux environs du 27 juillet, les officiers de la NNSC commémorent la création de leur Commission, qui coïncide avec la signature de l'Accord d'Armistice (AA). Or, depuis la nomination du MG Hwang en qualité de Doyen de la partie Sud (UNC) de la Commission militaire d'Armistice (MAC), les Nord-Coréens de la KPA et les Chinois des CPV ont refusé de se joindre à

5 Cf. l'annexe de la note de l'Ambassade de Corée du Nord à Berne au DFAE du 30 avril 1994, dodis.ch/66817.

6 Cf. le téléfax du Consul général Sandoz au DFAE du 14 juin 1994, dodis.ch/66812.

7 Sur le retrait de la délégation de l'Armée des volontaires du peuple chinois (CPV) de Panmunjom, cf. la notice de l'Ambassadeur de Suisse à Beijing, Erwin Schurtenberger, à la Direction politique du DFAE et à la Délégation suisse de la NNSC à Panmunjom du 31 août 1994, dodis.ch/66815.

cette manifestation qui a tout de même lieu sans eux, comme de coutume dans le baraquement de la NNSC, dans la zone de sécurité (JSA). L'organisation de cette réception est attribuée à tour de rôle à l'une des délégations de la NNSC, cette année, à la délégation suisse.⁸

Depuis le 28 avril 1994, on l'a lu, les Nord-Coréens refusent de reconnaître l'existence de la NNSC et de la MAC, donc de l'UNC. Dès lors, la question se posait de savoir comment les persuader de participer. En d'autres termes: la NNSC voulait-elle une présence de la KPA et, dans l'affirmative, était-elle prête à renoncer à la convier en sa qualité de «KPA-MAC», et en outre était-elle prête à renoncer à lancer une invitation au nom de la Commission des Neutres?

Mes collègues m'ayant donné carte blanche, j'ai décidé d'envoyer au Nord une invitation ne mentionnant pas la NNSC et au Sud une invitation au nom de la NNSC. Encore fallait-il avoir l'opinion du Sud. Contacté le premier, le MG Hwang, Senior Member UNC-MAC, me dit que peu lui importait à quel titre les Nord-Coréens seraient invités, pourvu qu'ils viennent.

Le décès de KIM Il-Sung me donna l'occasion de solliciter un rendez-vous avec le Lieutenant Général (LTG) LI Chan-bok, sous prétexte de lui remettre ma lettre de condoléances. Cette réunion eut lieu le 14 juillet 1994.⁹ J'en ai profité pour l'informer que je lui écrirai, après les funérailles du Grand Leader, pour l'inviter à une réception commémorant le 41^{ème} anniversaire de l'AA. La réponse de LI Chan-bok fut d'abord positive, toutefois sous réserve orale qu'un Général américain à 3 étoiles (un LTG) soit présent. Malgré tous mes efforts, les Américains refusèrent de déléguer un «3 étoiles», probablement afin de ne pas reconnaître le LTG LI Chan-bok dans sa nouvelle fonction hors de la MAC, mais sous le prétexte futile que les LGT nord-coréens n'ont que «2 étoiles» à leurs épaulettes!!! Au vu de ce refus, la KPA déclina mon invitation. Suite à ce refus, j'ai renvoyé mon Secrétaire, le Cpt Grolimund, lire à son partenaire du Nord ma prise de position qui équivalait à un «take it or leave it» et qui eut pour résultat que la KPA accepta finalement de participer, mais sans le LTG LI Chan-bok.

La réception du 29.7.94 s'est bien déroulée, encore que le MG Hwang fut marginalisé, les Nord-Coréens ne lui parlant pas, puis publiquement insulté par le MG RI Tok-gyu qui dirigeait la délégation du Nord et qui, à la fin de cette partie, refusa de trinquer avec le Sud-Coréen, Senior Member de l'UNC-MAC. À ce jeu, le MG RI a plus perdu que gagné: à mon grand étonnement, deux officiers nord-coréens, dont le Senior Colonel LI Chan-chol, Chef du Protocole de la KPA, ont remarqué que «what our General did was really not polite».

Les Chinois, comme toujours, ont suivi les Nord-Coréens et le MG Jheng Dao Gen, Chef de la délégation des CPV, m'avoua même qu'ils ne seraient probablement pas venus si les Nord-Coréens avaient refusé mon invitation.

On peut donc dire que, mis à part l'incident survenu entre les deux généraux coréens Hwang et Ri, cette réception fut un succès. Nombreux furent ceux qui complimentèrent la Délégation suisse d'avoir pris l'initiative de l'organiser. À ma grande surprise, le MG Ri Tok-gyu, délégué spécialement de l'État Major général de Pyongyang, m'a même transmis les remerciements du «Supreme Comman-

8 Cf. la notice du Consul général Sandoz du 4 août 1994, dodis.ch/66818.

9 Cf. la notice du Consul général Sandoz du 4 août 1994, dodis.ch/66818.

der» (KIM Jong-il?)!!! Faut-il en déduire que les Nord-Coréens tenaient absolument à participer et que cette détermination signifie un tournant dans les relations entre militaires des deux côtés de la Ligne de Démarcation, ou est-ce simplement un signe de bonne volonté qu'ils veulent donner au moment où débutent les entretiens de Genève?¹⁰ J'ajouterai que plusieurs officiers de liaison (le Britannique, l'Australien, le Canadien) m'ont dit qu'ils considéraient cette réunion du 29 juillet comme étant un «breakthrough». Ce jugement – que j'avais d'abord trouvé trop optimiste – semble être réaliste. En effet, le Major Braun, officier de liaison UNC-MAC-NNSC, m'a informé que les Nord-Coréens ont proposé deux jours plus tard une rencontre «privée» entre Secrétaires du Nord et du Sud.

Pour autant, l'attitude des Nord-Coréens à l'égard de la «old house» n'a pas changé: le mécanisme de l'Armistice doit disparaître. De leur côté, les Américains qui sont les porte-parole et les maîtres de l'UNC tiennent à maintenir ce mécanisme aussi longtemps qu'il ne peut pas être remplacé par un autre organisme issu d'une négociation. Pour eux, la présence de la NNSC est indispensable car elle est le symbole de la volonté internationale de préserver l'Armistice. Le GEN RisCassi, puis le GEN Luck ont tous deux clairement et franchement déclaré leur soutien à notre Commission (voir annexes nos 10 et 11).¹¹

Et, qui sait? la NNSC peut encore être le recours au cas où tous les autres canaux de communication devraient être rompus...

6. La délégation suisse dans la NNSC

Arrivée à Panmunjom avec les délégations polonaise, suédoise et tchécoslovaque dès la signature de l'Accord d'Armistice, notre délégation a vu son effectif diminuer de 96 officiers et soldats en 1953 à 6 officiers actuellement. Si l'on devait se référer uniquement à l'activité formelle de la NNSC, on pourrait avec raison envisager une nouvelle diminution de cet effectif. En fait, il s'agit d'un minimum compte tenu des activités qui seront décrites ci-après (6.3) et surtout vu qu'une réduction de l'effectif serait interprétée par les Nord-Coréens comme un acquiescement à leurs déclarations la NNSC est devenue inutile. À ce propos, il faut relever que les Suédois avaient examiné la possibilité de limiter leur délégation à deux officiers basés à l'Ambassade de Suède à Séoul, dont l'un aurait pu être Attaché de Défense. Il semble qu'ils aient finalement opté pour une réduction plus réaliste d'une unité, passant de 6 à 5 dès l'été prochain. Quant aux Polonais, ils sont, comme les Suisses, de l'avis exprimé plus haut: si l'on reste, il faut maintenir une délégation complète, ne serait-ce que pour respecter l'esprit du Mémento de Berne¹² et aussi pour faire face à toute éventualité. C'est dans ce contexte que le soussigné eut un entretien, en automne 1993, avec le GEN Luck, CINC-UNC, à la suite duquel ce dernier écrivit le 30.12.1993 une lettre de soutien à la NNSC (annexe n° 11)¹³ qui ne laisse aucun doute sur la nécessité de maintenir intact l'effectif

¹⁰ Sur les répercussions sur la NNSC de la conclusion de l'accord nucléaire entre les États-Unis et la RPDC à Genève, cf. la notice du Chef de la délégation suisse de la NNSC, le Conseiller d'ambassade Peter Sutter, du 7 novembre 1994, dodis.ch/66689.

¹¹ Pour les annexes 10 et 11, cf. le facsimilé dodis.ch/65745.

¹² Cf. le mémorandum annexé à la circulaire du Chef de la division politique II du DFAE, l'Ambassadeur Pierre-Yves Simonin, du 20 août 1991, dodis.ch/65610, et QdD 21, doc. 66, dodis.ch/60096.

¹³ Pour l'annexe 11, cf. le facsimilé dodis.ch/65745.

de la délégation: «...the United Nations Command will look to you to provide a sustained level of engagement on the Korean peninsula...».

6.1 Mission et Rôle de la Délégation

La mission formelle de la délégation suisse se confond avec celle de la NNSC: évaluation des données fournies par les deux côtés de la MAC, soit très peu de travail. Cependant, un Chef de Délégation peut, s'il a le sens de l'initiative, faire connaître les «Bons Offices» de la Suisse autour de lui en organisant des briefings, des conférences et en invitant à Panmunjom les Ambassadeurs accrédités en RC, ce qui lui permet en plus de participer activement à la vie diplomatique de Séoul. En outre, de tous temps, la délégation suisse a pu, de par la qualité et les connaissances professionnelles des officiers qui la composent, jouer un rôle en vue dans la Commission. Enfin, depuis que les places sont mises au concours (dès 1992, si je ne me trompe), un choix en général judicieux est effectué lors du recrutement. Les connaissances linguistiques des Suisses, en particulier de la langue anglaise qui est indispensable, sont admirées par les officiers des autres délégations.

Il est dès lors à espérer qu'on ne reverra plus arriver à Panmunjom un officier dont on savait dès avant son engagement qu'il était alcoolique. Dire que de tels éléments nuisent au renom de notre pays et de notre Armée en général, et de la délégation en particulier est évidemment une lapalissade. Il n'est toutefois pas inutile de rappeler ici que si le jeune capitaine en question a pu franchir le cap des 12 mois en Corée, c'est uniquement grâce à la cohésion et à l'esprit d'équipe de la délégation et au fait que le soussigné avait interdit à l'intéressé de participer à quelque Party que ce soit.

6.2.1 Personnel suisse

Comme introduction à ce chapitre, je me dois de dire le plaisir que j'ai eu pendant quatre ans à travailler avec les officiers qui m'ont été attribués. Mis à part le cas malheureux cité plus haut, tous – à des niveaux de compétence variant évidemment avec chaque individu, mais généralement très hauts – m'ont donné satisfaction. L'ambiance qui règne actuellement dans ma délégation est excellente. La volonté de chacun pour des efforts particuliers est là. La loyauté de tous ne fait aucun doute. Je suis fier de remettre une telle équipe à mon successeur.

Ceci dit, je me dois d'insister sur le fait que le remplacement d'un officier, de quelque rang qu'il soit, doit avoir lieu selon le plan admis par la Section KSR. Il est indispensable que la durée prévue pour la remise/reprise de la fonction soit respectée. Il est dès lors éminemment regrettable que le successeur du LTC Thévenaz, le Col. Muller, n'ait pas pu arriver au courant de la semaine 32/1994, mais seulement dans la semaine 38/1994. Un tel retard est préjudiciable à la bonne marche de la délégation. J'espère que mon successeur n'aura pas à en supporter des conséquences fâcheuses qu'on aurait pu éviter, au moment où il reprend la délégation.

Certains travaux restent encore en suspens au moment de mon départ. Il s'agit du contrôle des instructions (Alternate), du concept pour le nouveau computer et de la fin du «Aktenrueckschub» de la période Monod (Chief of Office).¹⁴ La liste des événements en rapport avec les pourparlers des Nord-Coréens a été abandon-

¹⁴ Pour le rapport final du Chef de la délégation suisse de la NNSC, Pierre Monod, de septembre 1990, cf. QdD 21, doc. 65, dodis.ch/65561.

née par le Secrétaire actuel (rencontres trop nombreuses) et celle des cadeaux par le QM précédent; ces cadeaux peuvent cependant être repéré dans la comptabilité. Je recommande néanmoins que de telles listes soient tenues à jour en permanence.

Ci-après, quelques commentaires et recommandations:

a) Chef de la Délégation: comme nombre de mes précesseurs, je suis d'avis que le choix d'un diplomate, qu'il soit issu de la carrière consulaire ou diplomatique, est judicieux: la mission de la NNSC n'a plus de «militaire» que le port de l'uniforme. Cependant, il serait faux de s'imaginer qu'un simple soldat ou qu'un sous-officier pourrait aisément remplir cette fonction. En effet, les autres membres de la délégation sont des officiers, les principaux contacts ont lieu avec des officiers de la NNSC, de la MAC ou des forces armées présentes dans la péninsule, et une formation telle que l'École d'Officiers suisse est une base minimale non seulement précieuse, mais indispensable. S'il est marié et accompagné de son épouse (et qu'elle soit d'accord de vivre cette vie particulière à Séoul alors que son mari vit à Panmunjom) le chef de la délégation sera en mesure de remplir efficacement ses devoirs d'hôte. Cela n'est toutefois pas une *conditio sine qua non*. Un point important: l'effectif de la délégation étant restreint, le chef de délégation doit rédiger et dactylographier lui-même ses rapports et lettres. Ceci est particulièrement vrai lorsque, comme ce fut le cas pour moi, le chef est de langue française et ses autres officiers de langue allemande!

b) Suppléant du Chef de Délégation (Alternate): les travaux administratifs (entre autres, programme et rapport de la semaine) représentent une partie importante du cahier des charges du suppléant. Les autres officiers étant déjà très occupés, il n'est pas question de déléguer ces écritures et, comme son chef, il doit dactylographier lui-même ses textes. Dès lors, il est indispensable que l'Alternate soit conscient de cet aspect de sa mission. D'autre part, il est le suppléant du chef de délégation. Ceci suppose qu'il soit en mesure non seulement de le remplacer lors des séances de la NNSC, mais aussi pour les briefings et autres fonctions organisées au Swiss-Swedish Camp à Panmunjom. Enfin, il est le pivot de la délégation et parfois la zone tampon entre le chef et les jeunes officiers, voire entre ces derniers. Il doit être disponible et avoir de l'entregent. Il doit être un rassembleur et non pas le contraire comme je l'ai malheureusement vu à une occasion. De préférence, il devrait dès lors être de plusieurs années, voire décennies l'aîné des capitaines. Il doit avoir le grade de colonel afin d'être admis à part entière par les officiers remplissant des fonctions semblables dans la MAC et la NNSC.

c) Secrétaire: il ne s'agit pas d'un secrétaire-dactylographe, mais de l'officier chargé du secrétariat de la NNSC, à tour de rôle avec les secrétaires des autres délégations, et des contacts que la délégation suisse essaie quotidiennement de maintenir avec les officiers de la KPA. Il est judicieux qu'il ait une formation juridique, d'autant plus si ce n'est pas le cas du chef de la délégation ou de son suppléant. Il s'agit d'un capitaine.

d) Quartier-Maître: les QM qui ont travaillé sous mes ordres durant quatre ans avaient tous une solide formation comptable. Si cet officier est QM dans l'Armée suisse, cette formation n'est peut-être pas indispensable compte tenu du faible volume et de la simplicité de notre comptabilité. Cependant, cette formation apporte généralement avec elle des qualités précieuses, telles que le sens de l'organisation

et de la rationalisation, la probité, etc. On doit y penser lors du recrutement. Il s'agit aussi d'un capitaine.

e) Chancelier: le sens de l'ordre, la patience (nombreux appels téléphoniques), l'aptitude à rédiger des textes simples, la connaissance de l'anglais et le maniement des ordinateurs sont les qualités indispensables à ce capitaine. En plus, il ne doit pas être effrayé par les nombreuses heures supplémentaires qu'il doit effectuer tout au long de l'année!

f) Officer de Camp: une formation hôtelière est indispensable, le minimum étant un apprentissage de cuisinier. En outre, ce capitaine doit être en mesure de gérer du personnel, en l'occurrence 18 employés coréens, dont 6 travaillent pour les Suisses, 6 pour les Suédois et 6 pour les deux délégations. Il doit être débrouillard, avoir de l'entregent, être robuste et faire preuve de bonne volonté pour l'exécution de travaux d'entretien et de manutention.

En résumé, on peut diviser la délégation en deux équipes: le «support» (QM, Chancelier et Officer de Camp) et le «front» (Chef, Suppléant et Secrétaire).

[...] ¹⁵

Pour clore ce chapitre, je mentionnerai encore que la délégation suisse profite du fait que son chef et son officier de camp restent généralement trois ans, voire plus longtemps, à Panmunjom. Une telle durée permet d'accumuler une expérience dont les autres délégations ne bénéficient pas puisque le tour de service n'est que de un an. Cet avantage est également vrai lorsque, comme ce fut le cas pour plusieurs autres membres de ma délégation, les autres officiers prolongent aussi leur séjour.

6.2.2 *Personnel local*

Ces employés coréens, dont certains sont à Panmunjom depuis des décennies, sont en règle générale bien disposés à l'égard des étrangers que nous sommes. Mis à part l'homme chargé de la lessive qui est manifestement de mauvaise volonté et stupide et qui vient d'être mis en garde, tous remplissent leurs devoirs à la satisfaction de la délégation. Il est intéressant de relever ici que ces employés ont obtenu récemment une augmentation de salaire variant, selon l'âge et la durée de l'emploi de l'intéressé, de 43% à 76%!!! et qu'ils reçoivent... 18 salaires mensuels par année!!! Ce qui fait que plusieurs d'entre eux sont mieux payés que mes capitaines...

6.3 *Activités de la Délégation*

Si l'on se réfère à ce qui a été dit au chapitre 5, on pourrait être tenté de croire que la délégation suisse est au chômage technique! Il n'est rien. Si l'activité de l'équipe de «support» décrite au chapitre précédent ne fait pas de doute, on peut cependant se demander ce que fait l'équipe «front». Ceci est l'objet de cette partie du présent Rapport.

6.3.1 *Public Relations, Conférences, Visiteurs*

Au cours de la période passée sous revue, la délégation suisse a fréquemment pris l'initiative pour l'organisation, au Camp suisse, de briefings donnés aux trois (quatre) délégations de la NNSC par divers orateurs (M. Christophe Svinarski, Délégué CICR en Asie, M. le Prof. Albert Stahel, Directeur de l'École supérieure militaire suisse, les Colonels EMG Ritzmann et Dölker, Attachés de Défense

¹⁵ Pour la liste des officiers suisses qui ont servi durant la période d'août 1990 à octobre 1994, cf. le facsimilé dodis.ch/65745.

suisses à Tokyo, M. Glen Rice, chargé de l'organisation des troupes américaines en Corée, etc.).

D'autre part, la délégation suisse a organisé des séances d'information pour diverses personnalités de passage à Panmunjom (le Prince Philippe de Belgique, le Président du CICR,¹⁶ le Chef des Renseignements militaires britanniques,¹⁷ le Chef de l'État-Major de la Marine française,¹⁸ le CINC, US GEN Gary E. Luck, M. Loepfe de Swissair, M. Massip, n° 2 de Nestlé, etc.), pour des groupes d'étude (US Air War College, International Center for Management Training, Ottawa, etc.), pour des associations ou des firmes suisses (Swiss Business Council, Nestlé, Swissair, etc.) ou encore pour des Ambassadeurs résidant à Séoul, dont l'Américain, le Russe, etc. (voir annexe n° 12).¹⁹ Ces séances d'information sur la mission et la situation de la NNSC comprennent un tour de la JSA et la projection des diapositives prises par le soussigné lors de ses visites en RPDC; un lunch est offert aux visiteurs et, selon les cas, les autres généraux de la NNSC sont invités à donner leur avis sur la situation générale en Corée et particulière à la Commission. L'écho rencontré par ces briefings est toujours très favorable, comme en témoigne les lettres que nous recevons après coup (annexes n° 13 et n° 14).²⁰ Parmi les visiteurs distingués qui nous ont fait l'honneur de leur visite à Panmunjom, je tiens à mentionner M. le Conseiller fédéral J.-P. Delamuraz, accompagné de sa délégation (voir annexe n° 15),²¹ en 1991, ainsi que de nombreux anciens membres de la délégation, tels que les vétérans mentionnés au chapitre suivant.

En outre, le Chef de la Délégation a été invité à de très nombreuses reprises à donner des conférences sur divers sujets, y compris sur la Suisse et l'Europe, les «Bons Offices de la Suisse» en général et à Panmunjom en particulier. Parmi ces groupes, il convient de mentionner la Royal Asiatic Society, le «Garden Club» (club d'épouses de ministres coréens, d'ambassadeurs étrangers, etc.), le Rotary Club, le Groupe des Femmes francophones, mais aussi des unités militaires américaines (Camp Casey, Camp Red Cloud, Camp Phelam, Camp Page, etc.). D'autre part, j'ai donné une conférence à l'École militaire supérieure de l'EPFZ à AU/Wädenswil lors d'un séjour en Suisse.

Enfin, le soussigné a tenu à faire connaître notre action par la presse. Nous avons eu à Panmunjom la visite d'équipes de télévision (BBC, CNN, ITN, KBS, TV Suisse romande, etc) qui ont diffusé leurs reportages; en plus, une interview a été donnée au Téléjournal à Genève en octobre 1993. Des articles sur la présence suisse en Corée ont paru dans la NNZ, le Berner Tagblatt, la Revue militaire suisse, l'ASMZ, la Frankfurter Allgemeine, le Korea Times, le Korea Herald, le Toronto Globe and Mail, le Mid-Day Bombay, le Monde, etc.

À la fin de ce chapitre, il faut encore mentionner que depuis un an les Suédois ne participent plus autant qu'avant à ces manifestations, briefings en particulier. La raison est simplement financière: pour chaque voyage hors du camp, les officiers

¹⁶ *Cornelio Sommaruga.*

¹⁷ *Air Marshal John Walker.*

¹⁸ *L'Amiral Alain Coatanéa.*

¹⁹ *Pour l'annexe 12, cf. le facsimilé dodis.ch/65745.*

²⁰ *Pour les annexes 13 et 14, cf. le facsimilé dodis.ch/65745.*

²¹ *Pour l'annexe 15, cf. le facsimilé dodis.ch/65745. Cf. aussi DDS 1991, doc.10, dodis.ch/57647.*

suédois reçoivent une allocation substantielle... perçue sur le budget des «frais de représentation» de leur délégation. Nos collègues préfèrent donc s'organiser afin d'être le plus fréquemment possible à Séoul pour arrondir leurs fins de mois!!!

6.3.2 Réalisations particulières

Au titre de ces réalisations, il convient d'abord de mentionner le monument que la délégation a érigé à l'occasion du 700^{ème} anniversaire de la Confédération (voir annexe n° 16)²² et le livre édité et publié par Kyung Hee University Seoul à l'occasion du 40^{ème} anniversaire de la présence suisse en Corée, à la rédaction duquel la délégation a participé très activement (annexe n° 17).²³

Le succès de la réception du 29 juillet 1994 au cours de laquelle, grâce aux efforts des Suisses, les deux parties de la MAC ont pu être rassemblées, renouant la tradition après une rupture trois ans est aussi une belle réalisation.²⁴

Dans le cadre du 40^{ème} anniversaire de la NNSC, organisé par les Suisses, il convient encore de mentionner ici la visite de trois anciens de la NNSC, MM. Bärtschi, Pélichet et Leuenberger, accompagnés de leurs épouses et de M. Dario Kuster, Président de la Schweizerische Korea-Vereinigung. Les trois premiers nommés faisaient partie du premier contingent des Suisses arrivés en Corée en 1953,²⁵ alors que M. Kuster était à Panmunjom en 1965–66.²⁶ La délégation suisse eut à cœur d'organiser, en particulier pour ses aînés, un programme spécial qui fut hautement apprécié. Quel plaisir mais aussi quelle émotion pour ces messieurs de se retrouver à Panmunjom, quelles disputes entre eux pour savoir exactement où se trouvait la tente sous laquelle ils campaient il y a quatre décennies! Et le problème reste entier, car ils ne purent se mettre d'accord!!!

6.3.3 Loisirs, Sport

La délégation travaille et réside 5 jours par semaine à Panmunjom où elle vit, avec les Suédois, complètement isolée du reste du monde. L'installation d'une antenne TV satellite au Swiss Club fut donc la bienvenue. En fin de semaine, les officiers qui ne sont pas de service de piquet se rendent à Séoul où ils se partagent un appartement entre trois capitaines (voir aussi 6.12.6).²⁷ Les distractions étant inexistantes à Panmunjom et le week-end relativement court, le soussigné a inauguré dès la première année de son séjour ce qui est maintenant devenu une tradition:

– en hiver, une journée à ski au Bearstown (2 heures de voiture de Séoul) suivie d'une fondue au «Swiss Chalet»;

– au printemps ou en automne, une excursion de deux jours au Sorak-san, au Nord-Est de la RC, avec visite du Tunnel d'infiltration n° 4 et de l'Observatoire sur la frontière avec le Nord.

²² Pour l'annexe 16, cf. le facsimilé dodis.ch/65745.

²³ Pour l'annexe 17, cf. le facsimilé dodis.ch/65745.

²⁴ Cf. la notice du Consul général Sandoz du 4 août 1994, dodis.ch/66818.

²⁵ Sur les expériences faites durant les premiers mois de la NNSC, cf. le rapport final du Chef de la délégation suisse de la NNSC, le Colonel divisionnaire Friedrich Rihner, de janvier 1954, QdD 21, doc. 19, dodis.ch/65585.

²⁶ Pour cette période, cf. les rapports finaux des Chefs de la délégation suisse de la NNSC, le Conseiller d'ambassade Marcel Luy, d'août 1965, dodis.ch/66839, et le Conseiller d'ambassade Luciano Musy, du 11 mars 1966, dodis.ch/66840.

²⁷ Pour la version complète du document, cf. le facsimilé dodis.ch/65745.

En outre, des visites ad hoc furent organisées, comme celle d'une unité militaire américaine et du cimetière des Nations Unies à Pusan, ou encore celle de l'Exposition mondiale à Taejon lors de la journée suisse où une importante délégation conduite par M. le Conseiller fédéral J.-P. Delamuraz était aussi présente.²⁸ Ces excursions sont aussi l'occasion de connaître certains aspects culturels (temples, musées, etc.) du pays hôte. Elles sont filmées en vidéo avec la caméra achetée par la délégation grâce à l'autorisation de la Section KSR.

Au plan du sport, la délégation suisse a organisé une joint-venture avec les Suédois en mettant à disposition un local dans lequel nos collègues scandinaves ont emménagé leur équipement de gymnastique, de musculation, etc., complétant agréablement le modeste arsenal des Suisses. En plus le Camp bénéficie d'un court de tennis et d'un court de badminton. Enfin, il est loisible aux officiers de marcher (voire courir!) et de rouler à vélo sur les chemins spécialement désignés à cet effet par l'UNC dans la DMZ, de jour uniquement.

6.4 Relations avec les autres délégations dans la NNSC

En général je peux dire que ces relations furent excellentes, mais je me dois de préciser que je suis arrivé à Panmunjom alors que les Tchécoslovaques et les Polonais avaient déjà officiellement renié le communisme.²⁹ Je n'ai donc pas connu ce que mes prédécesseurs ont vécu: de graves divergences d'opinions, voire une scission entre les «neutres du Nord» d'une part, et les Suédois et les Suisses, d'autre part, ce qui la plupart du temps rendait toute décision impossible.

Au temps où les Tchèques étaient encore présents dans la NNSC existait une règle non écrite: les Tchèques et les Suédois formaient une équipe; les Polonais et les Suisses une autre. Ceci était vrai non seulement pour l'organisation de réceptions lors du départ d'un officier de la NNSC, mais aussi dans une sorte de camaraderie, voire de complicité, et il était fréquent que l'opinion exprimée par l'un soit appuyée par l'autre équipier, sans que cette attitude n'ait jamais provoqué un schisme entre les quatre généraux, pas plus qu'entre les délégations. L'entente entre les trois généraux ne s'est pas ressentie du départ des Tchèques: elle est excellente et ceci rejaillit sur l'ambiance entre les trois délégations.³⁰

Cependant, si l'on va un peu plus loin dans l'analyse de ces rapports, il faut convenir qu'ils furent différents en fonction des personnalités en présence.

Chez les Suédois, l'amiral Holmberg souffrait de problèmes d'alcool et ses humeurs et son caractère irrassible s'en ressentaient. Son attitude envers la délégation suisse fut fréquemment agressive, voire insultante. Même s'il n'est pas toujours aisé de vivre dans le même Camp, on aurait pu attendre d'un amiral qu'il fut aussi un gentleman. Dans sa délégation, malgré une loyauté évidente, se firent jour des critiques qui confirmaient l'opinion des Suisses sur le personnage. De la correspondance échangée avec la Division politique II du DFAE, il ressort que le Ministère des Affaires étrangères à Stockholm se plaignait également de l'attitude de son représentant et du fait qu'il ne suivait pas toujours les directives

28 Cf. la notice d'information du DFEP au Conseil fédéral du 22 octobre 1993, dodis.ch/65242.

29 Sur ces développements, cf. la notice de l'Ambassadeur de Suisse à Varsovie, Richard Gaechter, aux Divisions politiques I et II du DFAE du 7 mai 1990, dodis.ch/63336, ainsi que le rapport politique N° 7 de l'Ambassadeur de Suisse à Seoul, Walter Fetscherin, du 12 mai 1992, dodis.ch/61458.

30 Pour le départ de la délégation tchécoslovaque, cf. QdD 21, doc. 68, dodis.ch/61451.

qui lui étaient données, en particulier dans les rapports qu'il entretenait avec les Nord-Coréens et que ses autorités désapprouvèrent à plusieurs reprises.

Avec l'arrivée du successeur de Holmberg, le MG Nilsson – un fantassin – la situation s'améliora sensiblement. Sous des allures très sèches et parfois tranchantes, Nilsson était un homme qui savait avoir de l'humour. Au sein de sa délégation, il eut cependant des difficultés à faire admettre sa façon autoritaire de «concevoir Panmunjom». Par exemple, il refusa à son suppléant l'autorisation d'héberger son fils, lui-même officier, pour une nuit au Camp suédois. Cette intransigeance était connue en Suède: le Colonel Nils Alstermark, Military Advisor auprès de la Mission permanente de Suède auprès de l'ONU à New York me l'a confirmé. Malgré tout ce que les Suédois purent dire, je me dois d'affirmer que – après une période d'ajustement assez brève – l'entente fut très bonne entre nous. À une seule occasion, Nilsson ne fut pas d'accord avec les autres généraux de la NNSC.

La courbe de la qualité des relations helvético-suédoises a poursuivi sa trajectoire ascendante avec l'arrivée du MG Tham, un diplomate qui a troqué sa fonction de Ministre à l'Ambassade de Suède à Tokyo (où il a laissé provisoirement son épouse et leurs deux enfants) pour celle de chef de délégation à Panmunjom. Le MG Tham est un homme calme, réfléchi, pondéré, intelligent et qui a un bon sens de l'humour. C'est un plaisir de travailler avec lui. Sa délégation, formée de militaires de carrière, est à juste titre fière de son chef. Si je devais exprimer un regret relativement à ma collaboration avec les généraux suédois, ce serait de ne pas avoir eu Tham comme collègue pendant mes quatre années coréennes.

À mon sens, les généraux Tchécoslovaques n'ont pas marqué leur passage de manière particulière. Le MG Cervacek, ancien chef de la Military Intelligence de l'Armée de son pays au temps du communisme, exprimait l'opinion de sa délégation (principalement celle de son suppléant, le Colonel Nemeč qui avait assumé la direction de la délégation pendant plus de deux ans avant l'arrivée de Cervacek). Quant au MG Klocok, qui reprit sa délégation après un nouvel intérim assumé par Nemeč, il était trop préoccupé par les pressions des Nord-Coréens à l'encontre de sa délégation pour pouvoir analyser sereinement la situation de la péninsule. Toutefois, mes relations avec ces deux officiers généraux professionnels furent excellentes au plan personnel. Il en fut de même entre nos délégations.

À mon arrivée à Panmunjom, un Polonais affable, haut en couleur, ancien communiste qui niait l'avoir jamais été, dirigeait sa délégation avec bonhomie, mais aussi avec autorité. Le MG Zarski, que Madame Zarska avait suivi sur le 38^{ème} parallèle, a laissé un souvenir vivant à tous ceux qui ont eu le privilège et le plaisir de le connaître. Bien que soumis lui aussi aux pressions des Nord-Coréens, étant quasiment en résidence surveillée, il sut tenir son rang et même tenir tête à ses geôliers. L'entente avec Zarski fut excellente, tout comme le fut l'ambiance entre nos deux délégations. Après un intérim très adroitement assumé par le Colonel Wroblewski, le successeur de Zarski, le MG Owczarek, est arrivé il y aura bientôt deux ans, soit au plus mauvais moment pour les Polonais. En effet, c'était l'époque où se préparait la division de la Tchécoslovaquie, donc la mise à ban des Tchèques par les Nord-Coréens et, par conséquent, l'isolement des Polonais qui n'eurent d'abord plus la permission de parler aux Tchèques qui habitaient dans le même camp; puis ces derniers s'en allèrent, laissant les Polonais seuls aux prises avec

leurs problèmes de ravitaillement, de transport, de manque de soins médicaux et dentaires, etc. et avec l'interdiction qui leur est faite par la KPA de se rendre à Séoul. Dans ces conditions, on peut admirer Owczarek et son équipe pour leur moral et leur ténacité. Même si les Suédois et les Suisses invitent fréquemment les Polonais dans leur camp; même si les Américains, depuis plus de deux ans, leur achètent à Séoul tout ce qui leur manque en Corée du Nord, agrémentant ainsi leur existence de reclus, la vie n'est pas facile au camp polonais et les frictions, particulièrement entre Owczarek et son suppléant Potempski, sont inévitables. Owczarek est devenu sensible, voire susceptible, et il a perdu le sens de l'humour. Certains jours, il convient de peser chaque mot lorsqu'on lui parle. Néanmoins, notre entente est excellente, tout comme celle qui règne entre nos officiers.

Il faudrait encore analyser les relations des autres délégations entre elles, mais je ne pense pas que ceci soit nécessaire.

6.5 Relations avec l'UNC-MAC

De tous temps, ces relations furent bonnes, mais l'arrivée, il y a deux ans, d'un nouvel Officier de Liaison (LNO), le US Major David Carmichael, les a très sensiblement améliorées. Cet LNO, né en Afrique, ayant beaucoup voyagé et parlant français n'eut aucun problème à s'intégrer aux étrangers (lire: non-Américains) que nous sommes. Il avait décidé de remplir sa mission de contact au-delà de ce qu'on attendait de lui et il a dès lors grandement facilité notre tâche. Conséquence de ce dévouement aux délégations de la NNSC, ses rapports avec ses supérieurs, en particulier avec le Secrétaire UNC-MAC, le Col. Chilton, s'en ressentirent. Carmichael est rentré aux USA il y a un mois. Son successeur, le Major Braun, a aussi voyagé. Il parle allemand. Même si son genre est différent de celui de Carmichael, Braun a compris le message et il nous assiste avec dévouement et efficacité.

Les Secrétaires de l'UNC-MAC n'ont jamais beaucoup apprécié les généraux du Swiss-Swedish Camp, peut-être parce que ces derniers ont obtenu leur promotion à ce grade dans des temps records, peut-être aussi parce qu'ils montrent une indépendance trop marquée vis-à-vis de la MAC. Le Secrétaire actuel, le Colonel Chilton, est un personnage: il croit ressembler physiquement à Churchill et, dès lors, fume de gros cigares, porte canne et chapeau melon, voire redingote jusque dans la JSA! Il est le spécialiste des «remain», aime à se faire photographier par la presse et prend parfois des libertés envers les généraux de la NNSC, ce qui a contraint ces derniers de le signaler au CINC. Depuis, Chilton a compris ses limites et il a très sensiblement amélioré son comportement.

D'autre part, Chilton a réussi à se mettre à dos tous les membres de son secrétariat, à commencer par son adjoint, le LTC Cole qui est rentré à Washington, et jusqu'à Mr. James LEE, le «special advisor to the Senior Member» qui prend sa retraite fin août 1994, en passant par Carmichael qui est parti en Floride. L'ambiance est mauvaise et chacun est heureux de savoir que Chilton s'en ira en octobre 1994. Ceci peut ressembler à des ragots, mais il faut savoir qu'à moyen terme, cette atmosphère déteint sur les rapports du secrétariat de l'UNC avec la NNSC. Heureusement, nous avons su nous tenir à l'écart.

Les relations avec les «Senior Members» ont toujours été excellentes et elles continuent de l'être avec le MG Hwang. Le Radm Larry Vogt, dont l'arrière-grand père avait quitté Bâle pour les USA au siècle passé, appréciait la compagnie des

Suisses. Son successeur pour un seul et unique MAC-Meeting, le MG James Record, était aussi un ami. Et il en est de même du MG Hwang avec qui j'entretiens d'excellents contacts.

Le support que l'UNC-MAC nous procure est de deux sortes: logistique (financier, voir 6.12.1; sécurité, voir 6.12.2; transports, voir 6.12.4; logements, voir 6.12.6)³¹ et administratif. Ce dernier comporte toutes les démarches relatives à l'arrivée et au départ d'un officier suisse ainsi que celles qui doivent être entreprises tout au long de son séjour en Corée, démarches qui sont effectuées par le secrétariat de l'UNC-MAC. À part quelques délais et complications qui sont inhérents au «red tape» et à la mentalité des administrations américaines, on peut dire que ce support est efficace et qu'il nous est fourni non seulement gratuitement, mais avec amabilité.

Enfin, même s'il s'agit d'une redite, je tiens ici à répéter que les deux CINC que j'ai connus, le GEN RisCassi et le GEN Luck, ont tous deux soutenu sans réserve la présence de la NNSC, donc de la Suisse, en Corée. Ils l'ont aussi appréciée comme le confirme la lettre que le dernier nommé m'a récemment adressée à l'occasion de notre Fête nationale (annexe n° 18).³²

Il y a cependant deux ombres à ce tableau: a) lors de la visite à Panmunjom du Président Clinton, les Américains ont interdit aux officiers de la NNSC de se rendre sur la JSA «pour des raisons de sécurité», ce qui revenait à dire qu'on nous considérait comme dangereux!³³ Le passage de la MDL par l'ex-président Carter fut un peu plus «bon enfant» mais, à nouveau, les Américains et plus spécialement le Col. Chilton, n'ont pas daigné nous présenter, alors que ce fut le cas pour le UNSC Boutros Boutros-Ghali; b) depuis de nombreuses années, les officiers suisses et suédois conduisaient leurs visiteurs du Swiss-Swedish Camp à la JSA en passant à pied par un petit pont enjambant un marais. Depuis deux ans, ce n'est plus possible, suite à une imprudence d'un Alternate suédois qui a déclaré à un officier anglais de l'UNC que les briefings de la NNSC étaient neutres alors que ceux de l'UNC-MAC étaient nettement «orientés». Depuis lors, nos hôtes doivent subir au Camp Bonifas le briefing de l'UNC-MAC qui les escorte ensuite dans la JSA, puis les conduit en bus à notre camp. Cette mise sous tutelle par les Américains est offensante, mais on n'y peut rien changer pour l'instant.

6.6 Relations avec l'Armée sud-coréenne (ROK-A)

Mis à part mes relations avec le MG Hwang caractérisées plus haut, j'entretiens d'excellents contacts avec les officiers généraux sud-coréens jusqu'au niveau du Chairman Chiefs of Staff bien que, dans la plupart des cas, il ne s'agit que de relations protocolaires. Cependant, ces officiers disent apprécier la présence neutre dans le mécanisme de l'AA et le fait qu'ils nous convient à des manifestations telles que les «Graduation Ceremonies» des Écoles militaires de l'Armée, de l'Air Force et de la Marine ou les réceptions données par le Ministre de la Défense est une preuve de leur estime.

Un autre aspect de ces relations est plus administratif, mais non moins important: il s'agit de la coopération du ROKAG (Republic of Korea Advisory Group)

³¹ Pour la version complète du document, cf. le facsimilé dodis.ch/65745.

³² Pour l'annexe 18, cf. le facsimilé dodis.ch/65745.

³³ Sur la visite du Président des États-Unis Bill Clinton en Corée du Sud les 10 et 11 juillet 1993, cf. dodis.ch/61457.

qui est une unité administrative chargée de régler les questions protocolaires entre la NNSC et le Ministère de la Défense en général et la KDIA (Korean Defense Intelligence Agency) en particulier, agence avec laquelle la NNSC entretient traditionnellement d'excellents contacts. Ceci s'explique par l'intérêt de la KDIA aux relations des Neutres avec les Nord-Coréens.

À noter qu'à la fin du mois de septembre 1994, un officier sud-coréen du service du protocole du Ministère de la Défense de la RC, chargé des contacts avec les Attachés de Défense en poste à Séoul, a dit au Cpt Hersche que des officiers du ROK-AG auraient prétendu que la NNSC n'était là que par intérêt pour les réceptions auxquelles elle est conviée!!! Il serait intéressant de connaître d'où provient cette opinion, des officiers supérieurs de la RC ou de l'UNC...

Enfin, c'est l'Armée sud-coréenne qui, chaque année, organise pour les délégations de la NNSC un voyage de 3 à 4 jours au cours duquel nous visitons des industries, des sites historiques et culturels ainsi que des endroits touristiques. Ces voyages nous permettent de connaître le pays et, par leur générosité, les Coréens nous disent combien ils apprécient notre dévouement à la cause de la stabilité et de la paix.

6.7 Relations avec la KPA

En septembre 1990, mon prédécesseur avait réussi de convier UNC et KPA/CPV à un «Hail and Farewell Lunch» dans le camp suisse au moment où il me remettait le commandement de la délégation suisse. C'était la première fois en 38 ans d'existence de la MAC que les parties Nord et Sud de cette Commission se rencontraient hors de la JSA pour un repas en commun et pour moi, fraîchement arrivé à Panmunjom, ceci laissait augurer de rencontres semblables dans un futur proche. Six mois plus tard, la situation était complètement renversée. Pour la résumer, je me contenterai de dire que nos relations avec la KPA furent très bonnes avant la nomination du MG Hwang comme Senior Member UNC-MAC et qu'elles n'ont fait que de se détériorer depuis au plan institutionnel.

Par le passé, la KPA organisait chaque printemps et chaque automne un voyage touristique pour la NNSC dans les montagnes de la Corée du Nord. En outre, elle l'invitait à Pyongyang où elle conviait tous les officiers à des repas, des visites de musées, etc. Depuis le printemps 1991, ces invitations se sont d'abord espacées, puis ont carrément cessé. Depuis l'automne 1992, les Suisses et les Suédois ne peuvent même plus transiter par la RPDC pour se rendre en Chine. Les assurances et autres explications données à la Division politique II du DFAE par M. Ri Tcheul, ambassadeur de la RPDC en Suisse, n'y ont rien changé.

Si elle évite le contact avec «la délégation suisse dans la NNSC», la KPA s'est par contre toujours plu à relever combien elle apprécie les contacts avec les «officiers suisses». Cette attitude s'est confirmée lors de la réception organisée par ma délégation le 29 juillet 1994 à l'occasion du 41^{ème} anniversaire de l'Armistice.³⁴

6.8 Relations avec les CPV

Déjà avant mon arrivée, si j'en crois mon prédécesseur, les Chinois et les Suisses ont toujours entretenu d'excellentes relations à Panmunjom. Le MG Tian

34 Cf. la notice du Consul général Sandoz du 4 août 1994, dodis.ch/66818.

Sheng qui dirigeait la délégation des CPV était un ami. À chacun de ses séjours en Corée, il m'invitait à son camp et nous nous sommes revus à chacun de mes voyages à Beijing. Lors de mes visites dans son camp à Kaesong, il me confiait très ouvertement ses impressions sur ses partenaires nord-coréens, non sans avoir préalablement augmenté le niveau sonore de sa radio! Son remplaçant à la tête de la délégation, le MG LU Guangye, réside actuellement à Beijing et il ne vient qu'exceptionnellement en Corée. En fait, je ne l'ai rencontré qu'une fois depuis sa nomination, en 1993. Présentement, c'est le MG Zheng Dao Gen qui assume la direction des CPV. Nous entretenons d'excellentes relations, mais trop rares depuis que les Nord-Coréens restreignent aussi les contacts des Chinois avec la NNSC. La Chine ayant décidé, fin août, de retirer sa délégation de la MAC, ces relations cesseront complètement sous peu.

6.9 Relations avec le DFAE

Elles sont, naturellement, excellentes et je me plais à reconnaître que, tout au long de mon séjour à Panmunjom, j'ai pu compter sur l'appui de la Centrale, en particulier sur celui de la Division politique II qui est fréquemment intervenue au profit de la NNSC auprès de l'ambassadeur Ri Tcheul ou de ses collaborateurs de l'ambassade de la RPDC à Berne. En outre, très souvent, la Centrale a tenu compte de mes avis sur la question coréenne lors des entretiens qu'elle a eus avec les représentants des trois autres nations neutres de la NNSC.

S'il fallait cependant, comme dans toute qualification franche et honnête, montrer le revers de la médaille, j'exprimerais deux regrets: premièrement, trop souvent, nous avons dû attendre de nombreuses semaines avant d'être renseignés sur les résultats des démarches et entretiens en question. Parfois même, ce n'est que grâce aux excellentes relations personnelles et professionnelles que j'entretiens avec M. l'Ambassadeur Fetscherin que j'ai pu obtenir des papiers sur lesquels Panmunjom, pourtant intéressé au premier chef, ne figurait même pas comme destinataire. Ceci est d'autant plus regrettable que non seulement nous sommes très isolés à Panmunjom, mais qu'il n'est pas agréable du tout d'être le seul représentant d'une Commission à ne pas savoir ce qui se passe. J'ose espérer que ces quelques lignes, qui se veulent constructives, permettront à mon successeur d'être renseigné régulièrement et complètement.

Deuxièmement, j'ai vivement regretté que, lors d'un désaccord survenu entre le MG Nilsson et les autres Membres de la NNSC, la Centrale n'ait pas trouvé logique et normal de me consulter d'abord pour contrôler ses informations avant de me réprimander sur la foi d'allégations erronées de l'Ambassade de Suède à Berne (Tg 5381, Div. Pol. II, du début mai 1992).³⁵ Avoir confiance en ses représentants à l'étranger (et non pas croire ce que rapportent les diplomates étrangers en poste à Berne) devrait être la maxime de la Centrale.

6.10 Relations avec le DMF

Elles sont excellentes et de deux sortes: celles que nous entretenons avec la Section KSR de l'OFADJ, d'une part, et avec le groupe renseignements et sécurité d'autre part. Ces dernières sont les plus simples à caractériser puisque, comme

³⁵ Cf. le téléx N° 5391 de l'Ambassadeur Pierre-Yves Simonin au Consul général Sandoz du 5 mai 1992, dodis.ch/66819.

chacun le sait, elles se résument à l'envoi par la délégation des copies de certaines des lettres que nous adressons à la Division politique II du DFAE. Dès lors, il s'agit de relations heureuses, puisque sans histoire.

Nos rapports avec la Section KSR ont, heureusement, bien évolué depuis environ deux ans. Auparavant, elles auraient pu être tendues si le soussigné avait cédé à la tentation de répondre sur le même ton aux lettres qu'il recevait. Il sera plus loin question de certains des aspects administratifs (voir 6.12)³⁶ de ces relations. Qu'il me soit néanmoins permis d'aborder ici déjà le problème du soutien logistique en général pour dire que la délégation suisse attend de la Section KSR qu'elle fasse l'effort de faire comprendre à ses partenaires du DMF que Panmunjom ne peut en aucun cas être comparée à Berne et que ce n'est pas parce que les officiers suisses qui servent en Corée sont des volontaires qu'on peut systématiquement prendre son temps pour régulariser des situations que nous considérons ici comme prioritaires. À titre d'exemple, je citerai notre requête du 19.11.1992, restée sans suite à ce jour malgré trois rappels écrits et de nombreux autres oraux, sollicitant l'envoi de masques à gaz. Le fait qu'on n'en ait pas eu l'utilité pendant 41 ans n'est en aucun cas une preuve qu'on n'en aura jamais besoin. Je livre à votre réflexion la remarque d'un de mes officiers: «On en vient à se demander comment on aurait pu équiper un bataillon de casques bleus lorsqu'on n'est pas en mesure de livrer 6 masques à gaz!»

Ceci dit, je confirme ce que j'ai écrit au début de ce chapitre: les relations que nous entretenons avec le DMF peuvent être qualifiées d'excellentes.

Dès lors, il est à souhaiter que «Armée 95» ne viendra pas désorganiser le support vital dont nous avons besoin en transférant la «Korea Mission» dans une autre unité administrative au moment où trois officiers, le Chef de la délégation, son suppléant et le QM arrivent à Panmunjom.

6.11 Relations avec l'Ambassade de Suisse à Séoul

Comme je l'ai indiqué au chapitre 6.9 ci-avant, mes rapports personnels et professionnels avec M. l'Ambassadeur Fetscherin sont excellents. Nous nous rencontrons en moyenne une fois par semaine pour faire le point de la situation. Un accord tacite existe entre nous quant à la diffusion de l'information politique relative au dialogue intercoréen, nos sources étant différentes, et la coordination se fait naturellement.

Il en est de même des rapports Ambassade – Délégation, encore que cette collaboration soit à sens unique. L'Ambassade nous fournit de nombreux services très appréciés, dont celui du courrier diplomatique et du courrier acheminé par Swissair, et elle met à notre disposition son véhicule de service pour transporter des délégations de Séoul à Panmunjom (par exemple délégation Delamuraz, délégation suisse à l'UPU, etc.). Par contre, la Délégation n'a malheureusement pas grand-chose à offrir!

6.12 Relations avec les autres représentations diplomatiques suisses

Qu'il me soit permis de remercier ici nos représentations à Beijing, New York, Prague, Stockholm, Varsovie, Vienne et Washington de m'avoir en permanence et sans délai adressé copie de leurs rapports relatifs à la situation nord-coréenne. Ces renseignements m'ont été précieux pour l'analyse du contexte géopolitique

36 Pour la version complète du document, cf. le facsimilé dodis.ch/65745.

Nr. 70 • 6.3.1995

380

dans lequel la délégation se trouve être un modeste acteur (et, plus souvent qu'à son tour, un simple spectateur!). Il en est de même pour les reflets de la presse que l'Attaché de Défense de l'Ambassade de Suisse à Tokyo m'adresse régulièrement.

[...] ³⁷

37 Pour la version complète du document, cf. le facsimilé dodis.ch/65745.